



**MERCREDI**  
**21.08.24**

# **LES ATELIERS DE LA COMPTABILITÉ #11**

## **8H45 À 12H20**

**EN PARTENARIAT AVEC**

<b>DESCRIPTION</b>	<p>Dans la série de séminaires «Les ateliers de la comptabilité», les intervenant-e-s abordent, par des cas et par l'échange, diverses situations spécifiques et riches d'enseignement par demi-journée. Nous voici à la 11e édition avec de nouveaux thèmes et problématiques comptables complexes, toujours dans le cadre des PME et toujours selon le Code des obligations.</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Pourquoi thématiser des situations comptables complexes ? Simplement car le droit comptable suisse est merveilleux ! Concis, basé sur des principes à interpréter (et non pas sur des règles précises), ouvert, flexible – très suisse en somme – notre droit comptable n'est cependant pas si simple d'application. Trouve-t-on dans ce droit les réponses à chaque situation complexe ? Non ! Et pourtant les situations complexes existent.</p>
<b>MÉTHODES DE PRÉSENTATION</b>	<p>Entrées en vigueur l'an dernier, les modifications du droit de la société anonyme déploient désormais pleinement leurs effets dans nos pratiques comptables. Elles remettent en question certaines bases, p.ex. sur la qualité requise des actifs susceptibles de former des apports en nature. Elles nous imposent également de faire table rase, ou presque, de nos connaissances sur les règles et mécanismes en matière d'emploi du bénéfice au bilan. Elles touchent nombre de sujets, traités dans la nouvelle édition du Manuel suisse d'audit dédié à la comptabilité et à la présentation des comptes; nous en aborderons quelques-uns dans un bouquet de questions choisies ? Votre équipe de fidèles serveurs se met une fois de plus à votre disposition. Venez parler "comptabilité"!</p> <p>Comme chaque année, les intervenants vont vous solliciter activement via des cas pratiques afin d'arriver à des propositions de solutions applicables. Cela se fera sur la base de cas sous la forme de discussion, d'échange, de questionnements et en se rattachant aux dispositions légales applicables, à l'expérience et au pragmatisme naturel des intervenants.</p>
<b>PUBLIC CIBLE</b>	<p>Comptables et responsables financiers expérimenté-e-s en entreprise ou en fiduciaire, auditeurs et auditrices expérimenté-e-s.</p>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifications du droit de la société anonyme et conséquences sur les fondations qualifiées, particulièrement sur l'apport en nature</li> <li>• Modifications du droit de la société anonyme et conséquences sur l'emploi du bénéfice au bilan</li> <li>• Nouveau Manuel suisse d'audit "Tenue de la comptabilité et présentation des comptes"</li> </ul>

<b>PROGRAMME</b>	08h30-08h45	<b>Accueil</b>
	08h45-08h50	Introduction Benjamin Chapuis
	08h50-09h50	Questions choisies du nouveau MSA Benjamin Chapuis
	09h50-10h15	Emploi du bénéfice au bilan - Que de changements ! Pauline Pauli
	10h15-10h45	<b>Pause-café</b> <i>Offerte par UBS</i>
	10h45-11h20	Emploi du bénéfice au bilan - Que de changements ! Pauline Pauli
	11h20-12h20	Les apports en nature au regard des modifications du droit de la SA Serge Clément
<b>INTERVENANT-E-S</b>	Benjamin Chapuis	Expert-comptable diplômé, Prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel
	Serge Clément	Expert-comptable diplômé, Administrateur indépendant, Lausanne
	Pauline Pauli	Experte-comptable diplômée, Bienne

**Finance d'inscription:**

CHF 200.- pour la demi-journée (documentation et pause-café comprises).  
L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non remboursable.

**Inscription:**

Délai: lundi 12 août 2024

En ligne sur: <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/111>

**Lieu:**

HEG - Haute école de gestion Arc  
Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel  
Auditorium 2 (salle 030, rez-de-chaussée)

**Accès:**

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500 m à l'est de la gare de Neuchâtel

Arrêt de bus : Gare Nord

Pour plus d'informations: [www.he-arc.ch/contact](http://www.he-arc.ch/contact)

**Contact:**

Responsable du séminaire:

Benjamin Chapuis, Prof. Haute école de gestion Arc

Fabienne Schader

[fabienne.schader@he-arc.ch](mailto:fabienne.schader@he-arc.ch) / +41 32 930 20 15

# HEG - HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC

ESPACE DE L'EUROPE 21, 2000 NEUCHÂTEL

[WWW.HEG-ARC.CH](http://WWW.HEG-ARC.CH)